

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie  
-----  
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET  
COMMUNAUTES RESILIENTES  
-----  
UNITE DE GESTION DU PROJET  
-----



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*  
-----  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT COMMUNITIES  
PROJECT  
-----  
MANAGEMENT UNIT PROJECT  
-----

## DEMANDE DE COTATION

*Passation des Marchés de Services et de Prestations de Services non  
Intellectuelles*

Emise le: 09 DEC 2024

DEMANDE DE COTATION	
N° 0009	09 DEC 2024
/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2024 DU	
POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) ET SES OBJECTIFS	

Projet : *Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)*

Acheteur : *Unité de Gestion du PROLOG*

Pays : Cameroun

Financement : *Crédit IDA N 72130 - CM.*

## Préambule :

Le présent dossier de consultation comprend les pièces suivantes :

- Pièce 0 : la lettre de Demande de Cotation,
- Pièce 1 : les instructions aux Prestataires,
- Pièce 2 : le modèle de cotations,
- Pièce 3 : le Bordereau Descriptif et Quantitatif,
- Pièce 4 : le projet de Lettre de Marché,
- Pièce 5 : le formulaire de comparaison des offres,

Il est recommandé aux Prestataires de bien lire les Instructions aux soumissionnaires de même que les spécifications techniques des prestations demandées, qui sont des spécifications minimales. Puis ils devront constituer leurs offres suivant les documents types joints.

A ce titre, ils devront prendre soin de compléter la lettre de Demande de cotation et de confirmer les prescriptions techniques et les quantités dans le bordereau descriptif et quantitatif.

En cas de modification des spécifications techniques données dans la présente Demande de cotation, et ce dans le but de les améliorer, le Prestataire devra joindre un mémo séparé expliquant les avantages de sa proposition.

## TABLE DES MATIÈRES

Pièce 0 - Lettre de Demande de Cotation .....	3
Pièce I - Instructions aux Prestataires	
A. Introduction .....	4
1. Dispositions générales .....	4
B. Le Dossier de Demande de Cotation .....	4
2. Contenu du Dossier .....	4
C. Préparation des cotations .....	4
3. Langue de l'offre .....	4
4. Documents constitutifs de l'offre .....	4
5. Cotation .....	4
6. Monnaies de l'offre .....	5
7. Délai de validité des cotations .....	5
D. Dépôt des cotations .....	5
8. Cachetage et marquage des offres .....	5
9. Date et heure limite de dépôt des offres .....	5
E. Ouverture des plis et évaluation des offres .....	5
10. Ouverture des plis .....	5
11. Evaluation et Comparaison des offres .....	5
F. Attribution du marché .....	6
12. Attribution du marché .....	6
13. Notification de l'attribution du marché .....	6
14. Signature de la lettre de marché .....	6
15. Corruption et manœuvres frauduleuses .....	6
Pièce II - Modèles d'annexes .....	15
1. Lettre de Cotation	
2. Bordereau Descriptif Quantitatif	
3. Lettre de marché	
4. Description des prestations	
5. Formulaire de comparaison des cotations.	

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

SECRETARIAT GENERAL

PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET  
COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT  
COMMUNITIES PROJECT

## DEMANDE DE COTATION

Émise le: 02 DEC 2024

DEMANDE DE COTATION	
N° <u>00009</u>	<u>02 DEC 2024</u>
/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2024 DU	
POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) ET SES OBJECTIFS	

PIECE 0 : AVIS DE DEMANDE DE COTATION

\*\*\*\*\*



Société Nationale des Hydrocarbures, en face de l'UNESCO - Cameroun, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement une copie de la Demande de Cotation complète en Français (version papier ou PDF) en formulant une demande écrite ou par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous.

8. L'acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la « moins - disante », à condition que le soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante selon les conditions suivantes :

Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :

a) Justifie d'au moins deux (02) marchés/contrats d'un montant de cinq millions (5 000 000) francs CFA TTC au moins, chacun, au cours des trois (03) dernières années, joindre copies extraits de contrat/marché (Premières et pages de signature) et PV de réception ;

b) Posséder un dossier administratif (voir 5.4 de la Demande de cotation) en cours de validité.

9. La durée des prestations est de deux (02) mois.

8. Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotation seront rejetées. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous.

L'Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise au 2<sup>e</sup> étage de l'Annexe C du MINDDEVEL - Yaoundé, au quartier dit Dragages, entrée après celle de la Société Nationale des Hydrocarbures, en face de l'UNESCO - Cameroun.

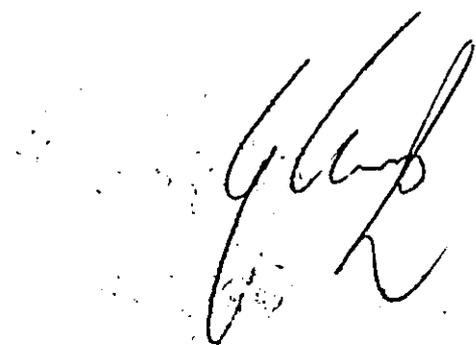
Email : [coordo.prolog@minddevel.gov.cm](mailto:coordo.prolog@minddevel.gov.cm) ;  
[enblanche2002@yahoo.fr](mailto:enblanche2002@yahoo.fr) / [christian.oum2024@gmail.com](mailto:christian.oum2024@gmail.com) .

Yaoundé, le 10/02/2024

LE COORDONNATEUR NATIONAL

Ampliations

- MINMAP ;
- ARMP;
- ARCHIVES.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

SECRETARIAT GENERAL

PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET  
COMMUNAUTES RESILIENTES

UNITE DE GESTION DU PROJET



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT COMMUNITIES  
PROJECT

## DEMANDE DE COTATION

Émise le: 02 DEC 2024

DEMANDE DE COTATION	
N° <u>0009</u>	/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2024 DU <u>02 DEC 2024</u>
POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) ET SES OBJECTIFS	

PIECE 1 : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

\*\*\*\*\*

## PIECE I - INSTRUCTIONS AUX PRESTATAIRES

L'objet de la Section I est de donner aux Fournisseurs/Prestataires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leurs offres conformément aux conditions fixées par le Ministère ou l'Unité d'Exécution du Projet.

Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

### A. Introduction

1. Dispositions générales
- 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

### B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier
- 2.1 Le Dossier de demande de Cotation décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
  - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
  - (c) Modèle de lettre de cotation
  - (d) Modèle de lettre de marché
  - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.

### C. Préparation des offres

3. Langue de l'offre
- 3.1 La cotation ainsi que toute la correspondance constituant la cotation, seront rédigées dans la langue du pays de l'Acheteur.
4. Documents constitutifs de l'offre
- 4.1 La cotation présentée en sept exemplaires (1 original et six (06) copies y compris la copie numérique) par le fournisseur comprendra les documents suivants :
- (a) La lettre de cotation datée et signée ;
  - (b) La description des prestations ;
  - (c) Le planning d'exécution des prestations ;
  - (d) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
  - (e) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé ;
  - (f) Les pièces administratives indiquées au point 5.4 ci-dessous.
5. Cotation
- 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotation le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. Hors toutes taxes et tous droits de douanes (HT/HD) (HT) ;
  - et
  - b. Toutes taxes et tous droits de douanes (TTC), compris.
- 5.2 Le Fournisseur complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans le Dossier de Demande de Cotation, en indiquant les caractéristiques des fournitures dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total pour chaque article et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer en exécution du présent marché.

5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché.

5.4 Autre : Le fournisseur produira également un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et composés des éléments suivants en cours de validité :

Le dossier administratif complet doit comprendre les pièces suivantes :

i) une copie authentifiée du Registre de commerce ;

ii) une copie de l'attestation de conformité fiscale signée par l'autorité compétente datant de moins de trois (03) mois ;

iii) une attestation pour soumission relative à la présente Cotation portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation, signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse, les sommes dont il est redevable, datant de moins de trois (03) mois ;

iv) une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur de l'Agerce de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

v) un certificat de non faillite établi par le Tribunal de Première Instance ou par la chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du prestataire datant de moins de trois mois précédant la date de remise des offres ;

vi) une attestation de domiciliation bancaire d'une Banque de 1<sup>er</sup> ordre ;

vii) une attestation d'immatriculation (NIU) ;

viii) un plan de localisation.

Les prestataires devront présenter les pièces du dossier administratif dans l'ordre ci-dessus indiqué.

**N.B :**

- *Il est rappelé que les pièces administratives citées ci-dessus devront dater de moins de trois (03) mois et être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité émettrice compétente, ne constituent pas un critère éliminatoire, mais seront déterminantes pour l'attribution du contrat ;*

- *L'absence des pièces du dossier administratif énumérées au point 5.4 ci-dessus n'est pas éliminatoire, toutefois lesdites pièces seront demandées si le soumissionnaire est adjudicataire du marché.*

6. Monnaies de l'offre

6.1 Les prix seront libellés en Francs CFA

7. Délai de validité des cotations

7.1 Les cotations seront valables pour la période de soixante (60) jours.

**D. Dépôt des cotations**

8. Cachetage et marquage des offres

8.1 Les Prestataires placeront l'original et six copies (y compris la copie numérique) de leur cotation dans une enveloppe cachetée :

(a) adressée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotation, et qui est la suivante :

Unité de Gestion du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG), sise à l'Annexe C du MINDDEVEL - Yaoundé, au quartier dit Dragages, entrée après celle de la Société Nationale des Hydrocarbures, en face de l'UNESCO Cameroun ;

(b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotation :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION**  
N° \_\_\_\_\_/DC/MINDDEVEL/PROJ.OG/UGP/CSPM/2024 DU \_\_\_\_\_  
**POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE  
SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET  
GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES  
(PROLOG) ET SES OBJECTIFS.**

9. **Date et heure limite de dépôt des offres** 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1 (a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotation.

#### E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. **Ouverture des plis** 10.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés ouvrira les plis en présence des représentants des Prestataires dûment mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotation.

10.2 La Commission Spéciale de Passation des Marchés préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

11. **Évaluation et Comparaison des offres** 11.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés (par le biais d'une sous-commission) procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la recevabilité des dossiers administratifs ;
- l'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations ;

#### F. Attribution du marché

12. **Attribution du marché** 12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Prestataire, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la cotation la moins-disante.

13. **Notification de l'attribution du marché** 13.1 La signature de la lettre de marché par le Prestataire et l'Acheteur constituera la formation du marché. Cette lettre de marché sera notifiée par ordre de service, invitant le Prestataire à livrer les fournitures dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.

14. Signature de la lettre de marché 14.1 Dans les soixante (60) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le Marché et le renverra au Prestataire.
15. Règles de la Banque en matière de Fraude et de corruption 15.1 La Banque a pour principe, dans le cadre des marchés qu'elle finance, de demander aux Emprunteurs (y compris les bénéficiaires de ses prêts) ainsi qu'aux soumissionnaires, prestataires de services, entrepreneurs et leurs agents (déclarés ou non), personnel, sous-traitants et Prestataires d'observer, lors de la passation et de l'exécution de ces marchés, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes<sup>1</sup>. En vertu de ce principe, la Banque
- a) aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes :
- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment sur l'action d'une autre personne ou entité ; le terme « une autre personne ou entité » fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public et inclut le personnel de la Banque et les employés d'autres organisations qui prennent des décisions relatives à la passation de marchés ou les examinent;
  - (ii) se livre à des «manœuvres frauduleuses» quiconque agit, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation (le terme «personne » ou « entité» fait référence à un agent public agissant dans le cadre de l'attribution ou de l'exécution d'un marché public; les termes « avantage » et « obligation » se réfèrent au processus d'attribution ou à l'exécution du marché, et le terme « agit » se réfère à toute action ou omission destinée à influencer sur l'attribution du marché ou son exécution);
  - (iii) se livrent à des «manœuvres collusoires» les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités (le terme « personnes ou entités » fait référence à toutes les personnes ou entités qui participent au processus d'attribution des marchés, soit en tant qu'attributaires potentiels, soit en tant qu'agents publics, et entreprennent d'établir le montant des offres à un niveau artificiel et non compétitif et qui tentent soit elles-mêmes, soit par l'intermédiaire d'une personne ou entité ne participant pas au processus de passation des marchés, de simuler la concurrence ou de fixer le montant des offres à un niveau artificiel ou non-compétitif , ou qui se tiennent au courant du montant ou des autres conditions de leurs offres respectives) ;
  - (iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit

---

<sup>1</sup> Dans ce contexte, toute action d'un soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur ou de son personnel, ses agents ou sous-traitants, fournisseurs de biens ou services et ou leurs employés destinée à influencer sur l'attribution ou l'exécution d'un marché en vue d'obtenir un avantage illicite est par nature inappropriée.

ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions (le terme « personne » fait référence à toute personne qui participe au processus d'attribution des marchés ou à leur exécution); et

(v) et se livre à des « manœuvres obstructives »

(aa) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace, harcèle ou intimide quelqu'un aux fins de l'empêcher de faire part d'informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l'enquête; ou

(bb) celui qui entrave délibérément l'exercice par la Banque de son droit d'examen tel que stipulé au paragraphe 1.16 (e) ci-dessous; et

- b) rejettera la proposition d'attribution du marché si elle établit que le soumissionnaire auquel il est recommandé d'attribuer le marché est coupable de corruption, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou obstructives en vue de l'obtention de ce marché;
- c) déclarera la passation du marché non-conforme et annulera la fraction du prêt allouée à celui-ci si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l'Emprunteur ou d'un bénéficiaire du prêt s'est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires ou coercitives pendant la procédure de passation du marché ou l'exécution du marché sans que l'Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d'informer la Banque lorsqu'il a eu connaissance de telles manœuvres;
- d) sanctionnera une entreprise ou un individu, à tout moment et conformément aux procédures de sanctions de la Banque<sup>2</sup>, y compris en déclarant publiquement l'exclusion de l'entreprise ou de l'individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de toute attribution des marchés financés par la Banque, et (ii) de toute désignation<sup>3</sup> comme sous-traitant, consultant, fabricant ou Prestataire de biens ou prestataire de services d'une entreprise par ailleurs éligible à

---

<sup>2</sup> Une entreprise ou un individu pourra être déclaré exclu de l'attribution d'un marché financé par la Banque à l'issue des procédures de sanctions de la Banque telles que définies, y compris, entre autres : (i) la suspension temporaire ou la suspension temporaire préalable correspondant au processus de sanctions en cours d'examen; (ii) l'exclusion conjointe telle que convenue avec les autres institutions financières internationales, y compris les banques multilatérales de développement; et (iii) les procédures de sanctions administratives dans le cadre de la passation des marchés exécutés par le Groupe de la Banque mondiale en cas de fraude et corruption.

<sup>3</sup> Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d'appel d'offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré-qualification ou de l'offre du soumissionnaire compte tenu de l'expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu'il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée; ou (ii) a été désigné par l'Emprunteur.

l'attribution d'un marché financé par la Banque ;

- e) pourra exiger que les dossiers d'appel d'offres et les marchés financés par la Banque contiennent une disposition requérant des soumissionnaires, Prestataires et entrepreneurs qu'ils autorisent la Banque à examiner les documents et pièces comptables et autres documents relatifs à la soumission de l'offre et à l'exécution du marché et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque.

## PIECE II - MODÈLES D'ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

SECRETARIAT GENERAL

PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET  
COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT  
COMMUNITIES PROJECT

## DEMANDE DE COTATION

Émise le: 02 DEC 2024

<p>DEMANDE DE COTATION</p> <p>N° <u>0009</u> /DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2024 DU <u>02 DEC 2024</u></p> <p>POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) ET SES OBJECTIFS</p>
--

PIECE 2 : MODELE DE LETTRE DE COTATION

\*\*\*\*\*

## 2. LETTRE DE COTATION

Date: \_\_\_\_\_

Demande de Cotations N°: \_\_\_\_\_

A: *[nom et adresse de l'Acheteur]*

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de concevoir et d'élaborer les outils de sensibilisation des communautés sur le Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG) et ses objectifs. Conformément à la Demande de Cotation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de *[nombre]* de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Veillez agréer Mesdames/Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
*[signature]*

\_\_\_\_\_  
*[titre]*

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de :

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie  
.....  
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
.....  
SECRETARIAT GENERAL  
.....  
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET  
COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*  
.....  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT  
.....  
SECRETARIAT GENERAL  
.....  
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT COMMUNITIES  
PROJECT

## DEMANDE DE COTATION

Émise le: 02 DEC 2024

<b>DEMANDE DE COTATION</b>	
N°	000009 /DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2024 DU <u>02 DEC 2024</u>
<b>POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) ET SES OBJECTIFS</b>	

PIECE 3 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

\*\*\*\*\*



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie  
-----  
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
PROJET GOUVERNANCE LOCALE  
ET COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*  
-----  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT  
COMMUNITIES PROJECT

## DEMANDE DE COTATION

Émise le: 02 DEC 2024

DEMANDE DE COTATION	
N° <u>20009</u>	<u>02 DEC 2024</u>
/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2024	
POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) ET SES OBJECTIFS	

PIECE 4 : BORDEREAU DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

\*\*\*\*\*



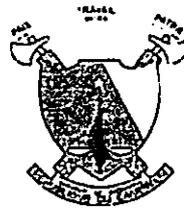




REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie  
-----  
MINISTERE DE LA  
DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
-----

PROJET GOUVERNANCE LOCALE  
ET COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*  
-----

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT  
-----

SECRETARIAT GENERAL  
-----

LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT  
COMMUNITIES PROJECT

## DEMANDE DE COTATION

Émise le: 02 DEC 2024

DEMANDE DE COTATION  
N° 00009 /DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2024 DU 02 DEC 2024  
POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE SENSIBILISATION  
DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET  
COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) ET SES OBJECTIFS

PIECE 5 : DESCRIPTION DES PRESTATIONS

\*\*\*\*\*

#### 4. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

SUPPORTS	SPÉCIFICATIONS	CIBLES
Plaquette de présentation	Formats : A4, A5. Grammage de préférence : 135g/m <sup>2</sup> - 300g/m <sup>2</sup>	Les administrations, les partenaires, les populations des CTD (maires...)
Dépliants	Formats A4 (21 x 29,7cm), A5 (14,8 x 21cm), A6 (10,5 x 14,8cm), des carrés (9,8 x 9,8cm et 14,8 x 14,8cm). Son pliage va en général de 2 volets à 5 volets (pli simple, roulé, en accordéon, économique, fenêtre et portefeuille). Grammage : 135g/m <sup>2</sup> - 250g/m <sup>2</sup>	Les populations des CTD (maires...)
Flyer / prospectus	Grammage de préférence 135g/m <sup>2</sup> -170g/m <sup>2</sup>	Les populations des CTD (maires...)
Rapports d'activités (Annuel)	Formats : A4, A5. Grammage de préférence : 135g/m <sup>2</sup> - 300g/m <sup>2</sup> (Si le coffret est demandé, celui-ci sera du même format que le rapport soit A4 ou A5)	Les administrations, les partenaires
Bulletins d'informations (trimestriel/semestriel)	Formats : A4, A5. Grammage de préférence : 135g/m <sup>2</sup> - 300g/m <sup>2</sup> (Si le coffret est demandé, celui-ci sera du même format que le rapport soit A4 ou A5)	Les administrations, les partenaires, les populations des CTD (maires...)
Affiches (grand format)	Formats : A5, A4...A0, 4x3...grammage de préférence : 100g/m <sup>2</sup> - 175 g/m <sup>2</sup>	Les administrations, les partenaires, les populations des CTD (maires...)
Banderoles	Banderole PVC : très résistante contre la moisissure, l'humidité et est indéchirable. Cette banderole longue durée est idéale pour une communication durable.  Banderole micro perforée : Lors de sa fabrication, les micros perforations de la banderole lui permettent de "respirer", participant ainsi à accroître la longévité de ce support	Les administrations, les partenaires, les populations des CTD (maires...)
Roll-up	Le modèle le plus répandu est le roll up 85x200. Toutefois, il existe 5 largeurs différentes suivant les modèles de roll up : 60 cm de base, 85, 100, 120 et 200 cm et 4 hauteurs 160, 200, 250 et 300 cm	Les administrations, les partenaires, les populations des CTD (maires...)
Gadgets (Porte-clés, stylos, T-shirts, shopping bag...)	- Shopping bag : fait soit en papier Kraft, coton plastique... - Porte-clés : soit en bois, ou sur plastique	Les administrations, les partenaires, les populations des CTD (maires...)

SUPPORTS	SPÉCIFICATIONS	CIBLES
<b>AUTRES SUPPORTS</b>		
Reportages, Documentaires radio ou télé (conception et production)	Formats vidéo ou audio : de 3 à 25 min	Les administrations, les partenaires, les populations des CTD (maires...)
Évènements (JPO, Prompte...) : aménagement et habillage du site	Généralement le branding du site. Dans le cas des foires (Promote...) : Conception, aménagement et branding du Stand.	Les administrations, les partenaires, les populations des CTD (maires...)
Carte de vœux	Formats : A5 (14,8 x 21cm), A6 (10,5 x 14,8cm), des carrés (9,8 x 9,8cm et 14,8 x 14,8cm). Pliage généralement à 2 volets (pli simple). Grammage : 135g/m <sup>2</sup> -250g/m	Les administrations, les partenaires, les populations des CTD (maires...)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

SECRETARIAT GENERAL

PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET  
COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*

MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT COMMUNITIES  
PROJECT

## DEMANDE DE COTATION

Émise le: 02 DEC 2024

DEMANDE DE COTATION	
N° <u>00009</u>	/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2024 DU <u>02 DEC 2024</u>
POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) ET SES OBJECTIFS	

PIECE 6 : LETTRE DE MARCHÉ

\*\*\*\*\*

## 5 - LETTRE DE MARCHÉ

Aux termes de la consultation No ..../..../ 2024 intervenue le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_ entre [nom de l'Acheteur] (ci-après désignée comme « l'Acheteur ») d'une part et [nom et adresse complète du Prestataire] (ci-après désigné comme le « Prestataire ») d'autre part:

ATTENDU que l'Acheteur désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes soient assurés par le Prestataire, c'est-à-dire la conception et l'élaboration des outils de sensibilisation des communautés sur le Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG) et ses objectifs, et a accepté une offre du Prestataire pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à [prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en hors taxes ou toutes taxes comprises] (ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIIT :

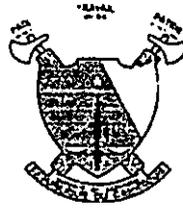
1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
  - (a) La demande de cotation au Prestataire ;
  - (b) Le Bordereau Description et Quantitatif ;
  - (c) La Description des prestations et les modalités de mise en œuvre par le prestataire
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Prestataire, comme indiqué ci-après, le Prestataire convient de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Prestataire, au titre des services et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le Prix de la Lettre de marché, ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :
  - Paiement de 100 % de la prestation après réception.
4. LES PARTIÉS au contrat ont signé le marché en conformité avec les lois du Cameroun, les jours et années mentionnées ci dessous.

Signé, Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (pour l'Acheteur)

Signé, Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ (pour le Prestataire)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie  
.....  
MINISTRE DE LA  
DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
.....

SECRETARIAT GENERAL  
.....  
PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET  
COMMUNAUTES RESILIENTES



REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace-Work-Fatherland*  
.....  
MINISTRY OF DECENTRALIZATION  
AND LOCAL DEVELOPMENT  
.....

SECRETARIAT GENERAL  
.....  
LOCAL GOVERNANCE AND RESILIENT COMMUNITIES  
PROJECT

## DEMANDE DE COTATION

Émise le: 02 DEC 2024

DEMANDE DE COTATION	
N° <u>10009</u>	DU <u>02 DEC 2024</u>
/DC/MINDDEVEL/PROLOG/UGP/CSPM/2024	
POUR LA CONCEPTION ET L'ELABORATION DES OUTILS DE SENSIBILISATION DES COMMUNAUTES SUR LE PROJET GOUVERNANCE LOCALE ET COMMUNAUTES RESILIENTES (PROLOG) ET SES OBJECTIFS	

PIECE 7 : FORMULAIRE DE COMPARAISON DES COTATIONS

\*\*\*\*\*

